

Conseil municipal du 13 décembre 2018

MOTION

RELATIVE À LA CRISE DES « GILETS JAUNES »

Le mouvement de colère des « gilets jaunes » qui s'exprime depuis le samedi 17 novembre 2018, a fait éclater au grand jour les mécontentements du Peuple, qui couvaient depuis quelque temps. Cette crise a mis en évidence les difficultés profondes auxquelles notre population est confrontée tous les jours.

Les élus locaux, en particulier les maires, ont sans cesse alerté le Président de la République et le Gouvernement, depuis plusieurs mois, sur les conséquences de la politique menée par ce dernier.

L'augmentation des taxes sur le carburant a été l'élément déclencheur d'une crise sociale et sociétale sans précédent dans notre Histoire.

Ce mouvement a mis en exergue les difficultés quotidiennes profondes auxquelles nos concitoyens sont confrontés tous les jours.

A cette question de la suppression de l'augmentation des taxes sur le carburant, se sont greffées d'autres colères et revendications :

- la question de la vie chère et du pouvoir d'achat,
- le consentement à l'impôt et la justice fiscale,
- la transparence dans la gestion publique au travers de l'utilisation faite des impôts,
- la participation des citoyens aux décisions.

A la Réunion, en plus de la question sur la taxe des carburants, la population s'est interrogée sur le montant et l'utilisation de l'octroi de mer.

Par ailleurs, elle a exprimé sa colère contre le coût de la vie chère. Elle a aussi pointé du doigt l'augmentation du coût d'un service public essentiel : le prix de l'eau.

Face à cette crise sociale et sociétale sans précédent, il importe que les représentants du Peuple, notamment les élus de proximité, réagissent.

Après avoir ignoré les maires, le Président de la République, dans son allocution télévisée du 10 décembre dernier, a insisté sur la nécessité de renouer le lien avec ces mêmes maires.

Aussi, il nous est apparu nécessaire dans la situation dans laquelle se trouve la France et plus particulièrement la Réunion, d'appeler de nos vœux que l'État, la Région, le Département, les communes et les intercommunalités proposent des solutions concrètes pour sortir de cette crise.

1/ La vie chère et le pouvoir d'achat

L'État doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de lutter contre les pratiques anti-concurrentielles, notamment en agissant sur les monopoles/oligopoles.

2/ L'emploi et la formation

L'État doit revoir sa politique de l'emploi, et lutter contre les exclusions, en menant une action volontariste en faveur de l'accès des réunionnais à l'emploi et en particulier aux postes à responsabilité.

En matière de formation, la Région doit renforcer la lutte contre l'exclusion de nos jeunes au travers de sa politique sectorielle.

3/ En matière d'impôts

Il faut arrêter de modifier à tout va la fiscalité sans penser aux conséquences. La remise à plat de la fiscalité locale doit faire l'objet d'un débat transparent.

S'agissant de l'octroi de mer, la Région qui fixe les taux doit associer les communes et la population pour redéfinir ceux-ci, afin de lutter contre la vie chère, tout en préservant l'emploi et la production locale.

Quant à la taxe sur les carburants, elle doit rester stable car l'automobile reste un moyen indispensable pour se déplacer.

4/ En matière de mobilité

Il importe également de mener une véritable politique en faveur du développement des transports en commun, car force est de constater que bon nombre de réunionnais n'ont pas les moyens d'avoir un véhicule. Cette politique permettrait aussi d'inciter à l'évolution des comportements.

A cet égard, la Région et les intercommunalités compétentes en matière de transport doivent disposer des moyens nécessaires. Il s'agit d'améliorer la desserte en bus à des tarifs abordables.

5/ Permettre l'accès à des services publics essentiels

D'une manière générale, il convient de conserver le réseau de services publics existant (poste/trésor public..).

Un service public essentiel mérite une attention particulière : l'eau. En raison des nouvelles obligations réglementaires imposées par l'État, le prix de l'eau ne cesse d'augmenter à la Réunion. De plus, les aides de l'Europe et de l'État ont considérablement diminué.

A cet égard, les obligations en matière de potabilisation de l'eau constituent un cas exemplaire.

L'État nous impose des obligations de potabilisation, alors que les réseaux de distribution d'eau potable sont en mauvais état. Cela engendre un coût supplémentaire pour les usagers qui doivent payer à la fois l'investissement et le fonctionnement. Il convient d'abord d'investir dans les réseaux, puis dans la potabilisation. A cet effet, il faut flécher les aides de l'Europe et de l'État sur la modernisation des réseaux.

Par ailleurs, il convient de faciliter l'accès des réunionnais aux services dématérialisés par une baisse significative du coût des services des technologies de l'information et de la communication.

6/ Tarification des services publics communaux

Enfin, chaque collectivité, autorité organisatrice de service public, est amenée à réfléchir sur la tarification, afin de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des plus modestes.

A cet égard, au niveau de notre commune nous étudions actuellement dans le cadre de la préparation du budget, la possibilité de revoir les tarifs de la restauration scolaire pour les ménages des plus modestes à la classe moyenne.

ADOPTION DE LA MOTION

Vote à *l'unanimité des suffrages exprimés*.....
.....
nombre des conseillers en exercice : 39.....
Présents = 26.....
Représentés = 6.....
Pour = 32.....
Abstentions = 0.....
Contre = 0.....

Signature des membres du conseil municipal

LEBRETON Patrick		KERBIDI Gérald		HOAREAU Sylvain	
LANDRY Christian		HOAREAU Jeannick		GUEZELLO Alin	
BAUSSILLON Inelda		JAVELLE Blanche Reine		FONTAINE Olivier	
MUSSARD Harry		Rep. par MUSSARD Harry		FRANCOMME Brigitte	
MUSSARD Rose Andrée		HOAREAU Claudette		ASSATI Marie Pierre	
VIENNE Axel		LEBON Marie Jo		RIVIERE François	
BATIFOULIER Jocelyne		Représenté par NAZE Jean Denis		PAYET Priscilla	
YEBO Henri Claude		HUET Marie Josée		GUEZELLO Rosemay	
LEBRETON Blanche		HUET Henri Claude		MALET Harry	
LEBON Jean Daniel		COURTOIS Lucette			
LEJOYEUX Marie Andrée		ETHEVE Corine			
MOREL Harry Claude		D'JAFFAR M'ZE Mohamed			
GERARD Gilberte		BOYER Julie			
LEBON Guy		PAYET Yanniss			
VIENNE Raymonde		Rep. par HOAREAU Sylvain		GEORGET Marilyne	
	Rep. par BAUSSILLON Inelda				